

AGIRE 74 : entrepreneur solidaire

Le chantier de Viry/Valleiry au service de ses habitants

Porté par AGIRE 74 depuis 2004, le chantier de Viry/Valleiry n'a eu de cesse d'évoluer, avec le soutien des deux communes, en diversifiant son champ d'intervention et ses compétences pour apporter un meilleur service à la population.

La commune de Valleiry met à disposition du chantier un local dans lequel des boxes ont été aménagés pour travailler l'apprentissage technique. En lien étroit avec les services techniques, l'équipe de Viry/Valleiry intervient plus particulièrement dans les domaines du second-œuvre bâtiment (55%), des espaces verts et naturels (33%), et de la propreté urbaine (12%).

Par cette démarche de professionnalisation, le chantier de Viry/Valleiry est ce que l'on peut appeler un chantier-école, puisqu'il permet aux salariés d'acquérir des gestes et des techniques professionnelles, en réalisant des travaux utiles pour ses habitants. En parallèle aux travaux, les salariés sont accompagnés dans leur parcours professionnel.

Ainsi, tout en participant à l'entretien et l'embellissement des communes, le chantier permet à des personnes très éloignées de l'emploi de retrouver une activité et de stabiliser leur situation sociale et professionnelle. En 2014, Le chantier de Viry/Valleiry a employé 30 salariés polyvalents dont 18 bénéficiaires du RSA. 7 salariés sur 17 sortis (41%) ont accédé à un emploi ou une formation. •

AGIRE 74 en quelques chiffres :

- 7 chantiers d'insertion en Haute-Savoie
- 13 permanents
- 100 salariés polyvalents employés en moyenne par an
- 50 000 heures de travaux réalisés en moyenne

AGIRE 74 - Action de Gestion et d'Ingénierie pour le Retour vers l'Emploi
101 rue du Val Vert - 74600 SEYNOD
Tél. 04 50 10 01 52

Site web : www.agire74.fr

7353 heures de travaux réalisés en 2014

Bâtiment (peinture, menuiserie, pose de cloisons...)

- Atelier du Vuache
- Ecole maternelle
- Centre ville : abribus, skate Parc, containers à poubelle
- Parc des sports
- Rénovation appartement
- Cabinet médical
- Rénovation portail de l'école

Espaces verts (débroussaillage, entretien des massifs, déneigement)

- Parc des sports
- Hameaux
- Centre ville

Propreté urbaine

- Centre ville
- Parc des sports (Nettoyage de site)



Les chantiers AGIRE 74 en images, déneigement, rénovation des abribus, pose des pavés urbains ou fabrication des caches containers.

Les bonnes réponses au questionnaire de la page 9.

1. NON, la cueillette de fleurs sur les massifs de la commune est interdite !
2. NON - Il existe des parking prévus spécialement pour garer sa voiture, les trottoirs sont réservés aux piétons !



3. B- Le propriétaire d'un chien est tenu de ramasser la déjection que son meilleur ami fait parfois sur les trottoirs, grâce aux canisettes installées sur la commune.